



## **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI, 2 JUIN 2014**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le lundi, 2 juin 2014, à 16 h, à la salle du conseil située au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville et à laquelle étaient présents, monsieur André Lamy (siège n° 1), monsieur Jean-Pierre Gélinas (siège n° 2), monsieur Charles Fréchette (siège n° 3), madame Françoise Hogue Plante (siège n° 4) et monsieur Gilles A. Lessard (siège n° 5) et, tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de monsieur Yvon Deshaies, maire.

Était absente :                    Madame Murielle Bergeron Milette (siège n° 6)  
(absence motivée)

Était aussi présente :        M<sup>e</sup> Maude-Andrée Pelletier, greffière

---

La greffière fait lecture de l'avis de convocation ci-après :

CONSIDÉRANT qu'en date du 30 mai 2014, vers 11 h, la soussignée, greffière, a reçu, conformément à l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. c. C-19), l'ordre verbal de M. le maire Yvon Deshaies, de convoquer tous les membres du conseil municipal à une séance extraordinaire devant se tenir **LE LUNDI 2 JUIN 2014 à 16 h, à l'hôtel de Ville de Louiseville, situé au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville**, et ce, afin de considérer les sujets suivants :

Prière

### **Points à traiter lors de la séance extraordinaire:**

- 1°     Approbation de l'ordre du jour; (2014-236)
- 2°     Période de questions – demande des personnes dans la salle  
(règlements n<sup>os</sup> 2 et 59);
- \*     3°     Adoption du règlement d'emprunt numéro 569 décrétant une dépense de 3 680 000 \$ et un emprunt de 3 550 000 \$ pour des travaux de réfection d'une partie des rues et avenues Saint-Jacques, Saint-Marc, Sainte-Marie et Saint-Paul

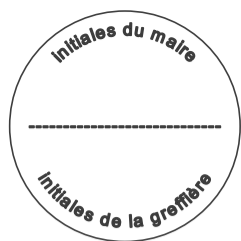
Période de questions – (règlements n<sup>os</sup> 2 et 59)

Clôture de la séance à \_\_\_\_\_

En foi de quoi, j'ai signé à Louiseville  
Ce 30<sup>e</sup> jour du mois de mai 2014

---

Maude-Andrée Pelletier  
Greffière



## **SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

L'avis de convocation a été signifié de la façon suivante :

Yvon Deshaies	en mains propres le 30 mai 2014
André Lamy	à la résidence le 30 mai 2014
Jean-Pierre Gélinas	à la résidence le 30 mai 2014
Charles Fréchette	à la résidence le 30 mai 2014
Françoise Hogue Plante	à la résidence le 30 mai 2014
Gilles A. Lessard	à la résidence le 30 mai 2014
Murielle Bergeron Milette	à la résidence le 30 mai 2014

---

**2014-236**

### **APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN-PIERRE GÉLINAS ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du lundi, 2 juin 2014 à 16 h tel que présenté.

---

**2014-237**

### **ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 569 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 3 680 000 \$ ET UN EMPRUNT DE 3 550 000 \$ POUR DES TRAVAUX DE RÉFECTION D'UNE PARTIE DES RUES ET AVENUES SAINT-JACQUES, SAINT-MARC, SAINTE-MARIE ET SAINT-PAUL**

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné par madame Françoise Hogue Plante en vertu de la résolution 2014-103 à la séance ordinaire du 10 mars 2014;

CONSIDÉRANT qu'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lue et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que la greffière a mentionné l'objet du règlement et sa portée;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR GILLES A. LESSARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le règlement d'emprunt numéro 569 décrétant une dépense de 3 680 000 \$ \$ et un emprunt de 3 550 000 \$ pour des travaux de réfection d'une partie des rues et avenues Saint-Jacques, Saint-Marc, Sainte-Marie et Saint-Paul.

---

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

La présente séance est levée à 16h15.

---

YVON DESHAIES  
MAIRE

MAUDE-ANDRÉE PELLETIER  
GREFFIÈRE